

Compte rendu réunion du conseil communautaire du 17 Octobre 2015  
10H

15 Présents 6 Procurations 2 Absents

1/Délibération DFCI. Plan de financement opérations 2015.  
La délibération est adoptée par 21 voix.

2/Délibération indemnité de fonction du receveur municipal  
La délibération est adoptée par 21 voix.

3/ Projet départemental de coopération intercommunale.

Le Président fait un point sur le contenu des diverses réunions déjà tenues en préfecture et sur l'état des réflexions en cours.

Mr le préfet souhaiterait une réunion des 3 intercommunalités, le Nebbiu, la Conca d'Oru et le Cap. Il faut que tout soit bouclé au 31 Mars 2016 car le préfet prendra un ultime arrêté sur la nouvelle organisation territoriale de la Corse. Le préfet se base sur le fait que nous avons déjà en commun le GAL et le parc marin pour proposer ce mariage à 3.

Le président souligne la disparité au niveau fiscal et l'impérieuse nécessité d'harmoniser les bases fiscales entre les communes et entre les intercommunalités. Pour nous permettre d'avancer dans notre réflexion le président a demandé au préfet et au directeur des services fiscaux des éléments chiffrés nous permettant d'affiner celle-ci.

Suite à l'intervention de Mr Vincenti Il est acté comme le souhaitait le président, la demande d'un moratoire en attendant que la collectivité unique soit mise en place afin de travailler en commun. Il se prononce tout comme le Président sur le rapprochement avec la Conca d'Oru dans un plus grand souci de cohérence territoriale.

Mr Linale voit dans toutes ces procédures la mort programmée des petites communes et dit de moins en moins être enclin à respecter les lois qui les condamnent. Il ajoute que les critères doivent être humains et non pas seulement économiques et comptables. Il est également d'accord pour le rapprochement avec la Conca d'Oru.

Mr Tomi Christian note la perte de pouvoir décisionnel des communes au profit du futur parc marin et de son conseil de gestion. Mais il est précisé que dans ce conseil il y aura bon nombre d'élus qui pourront peser sur les décisions.

Le Président souligne que l'on empile les strates : sites classés, Natura 2000, Znieff, etc.

Mr Gregogna se pose la question de savoir si un rapprochement avec Borgo n'est pas également envisageable.

Le Président dit sa préférence pour un rapprochement avec la Conca d'Oru dans un souci de cohérence humaine et économique. D'ailleurs c'était la proposition de notre intercommunalité depuis le début.

Le Cap possède déjà la compétence en matière d'eau et d'assainissement alors que la CCN ne l'a pas. Cela sera difficile à mettre en œuvre avec des conséquences fiscales dommageables bien qu'en 2020 cela devienne obligatoire.

Nous sommes en avances sur la Conca d'Oru sur certains domaines et il faudra bien harmoniser nos champs de compétences.

Nous mettrons au point une délibération qui sera adressée à chaque commune afin que tous nous délibérions dans le même sens au niveau du fond et de la forme.

Il est décidé de se revoir très rapidement dès que le préfet aura donné tous les éléments d'analyse demandés par Mr Leccia Jean Pierre au cours des différentes réunions déjà tenues. Mais sous réserve de réflexion plus approfondie l'ensemble de l'assemblée souhaite un rapprochement avec la Conca d'Oru.

La réunion se termine à 11H30.

